

# SYNTHESE ET ANALYSE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DU CONSEIL DE COMMUNAUTE EXERCICE 2012

## SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE (S.N.M.)

Par délibération POR 3/1088/CC du 18 décembre 2006 et par convention de délégation de service public du 1er janvier 2007, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué à la Société Nautique de Marseille (SNM), association régie par la Loi du 1er juillet 1901, « la gestion, l'animation et le développement d'un pôle de voiliers, bateaux de tradition et multicoques, la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine nautique, la conclusion de partenariats socio-éducatifs pour faciliter l'accès à la plaisance » sur la partie du plan d'eau et des terre-pleins du Vieux-Port de Marseille identifiée sous la dénomination de « périmètre 2 ». Ce contrat a été conclu pour une durée de 10 ans.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les informations ci-après présentent, au vu dudit rapport annuel portant sur l'exercice 2012 et avec un éclairage rétrospectif sur six exercices, les principaux indicateurs relatifs à l'exploitation de cette délégation de service public.

### I. CONTENU DU RAPPORT

Le rapport remis par le délégataire contient des informations satisfaisantes qui permettent l'analyse de l'activité déléguée pendant l'année 2012.

Toutefois, pour parfaire cet exercice, des informations sont encore nécessaires :

- Des précisions sur la répartition des postes à flot, des usagers, sur le taux d'occupation,
- Des précisions sur le nombre de bateaux en passage
- Des précisions sur la répartition du personnel entre la DSP et le Club

Des documents sont également à transmettre

- Contrats et tableaux de crédit-bail, mobilier et immobilier en cours et anciens
- Relevé de portefeuille-titres des valeurs mobilières de placement

### II. EVENEMENTS REMARQUABLES

#### 1. Passation de l'avenant Avenant n°1 au contrat de DSP en date du 19 décembre 2012 ayant pour effet :

Augmentation de la redevance fixe du délégataire :

- En 2012 : 31 562 € hors taxes, soit 11,6%
- En 2013 : 35 000 € hors taxes

Modification des procédures d'attributions des postes à flot :

- Impossibilité pour le délégataire de consentir un contrat de poste à flot annuel à l'acheteur du bateau qui occupait ledit poste

- Possibilité pour le délégataire d'accueillir sur ce poste à flot un usager en qualité de passager pendant une durée de 6 mois renouvelable 3 fois.
- Création d'une commission paritaire consultative dédiée aux attributions de postes à flot dans les périmètres délégués.

Modification des règles d'évolution des tarifs de postes à flot des usagers annuels des délégataires : A partir de 2014, ils évolueront en fonction de l'indice INSEE et non plus en fonction des tarifs délibérés chaque année par le conseil de communauté. L'évolution ne peut être inférieure à 2%.

## **2. Intégration d'une estacade dans le périmètre DSP 2**

Réalisation de la première tranche des travaux de semi-piétonisation du Vieux-Port dans le cadre desquels une estacade a été créée dans le périmètre de la DSP 2 (Estacade dédiée au Yacht Motor Club, association de plaisancier).

### **III. COMPTE RENDU TECHNIQUE**

Le délégataire a réalisé, en 2012, 66 k€ d'investissements.

Ces investissements concernent essentiellement

- L'allongement de de la panne 8 : pour un montant de 8 k€
- L'aménagement de l'espace urbain : pour un montant de 5 k€
- L'achat d'un nouveau zodiac (bateau d'accueil) : pour un montant de 15 k€
- L'extension du parc informatique nécessaire à la gestion de l'activité déléguée : 7 k€

Au terme de l'année 2012 le délégataire a réalisé 975 k€ d'investissements sur les 896 k€ prévus sur la durée du contrat, soit un taux de réalisation de 108 %. Les investissements réalisés entre 2007 et 2012 ont déjà dépassé le budget prévu au contrat.

Les investissements prévus au contrat ont tous été entrepris à l'exception du remplacement des chaînes-corps morts de la panne 8 (montant prévu au contrat : 76 k€) et de la mise en place de la vidéo surveillance (montant prévu au contrat : 50 k€).

Les travaux d'entretien et de réparation des pannes, quais, mouillages, engins et gros matériel ont coûté 111 k€

Les principaux travaux d'entretien réalisés en 2012 :

- réparation d'engins de levage : 7 k€
- réparation et amélioration de mouillages: 20 k€
- remise en état des pontons: 23 k€

Le montant des travaux d'entretien a doublé par rapport à 2011 (54 k€). Pour certains travaux, un descriptif avec une photographie, le nom du prestataire et le montant de la facture ont été communiqués par le délégataire.

### **IV. COMPTE RENDU FINANCIER ET ACTIVITE**

#### **1. Tarifs et fréquentation**

##### Tarifs:

Les tarifs de postes à flot appliqués par le délégataire sont votés chaque année par le Conseil Communautaire. Le tarif pratiqué en 2012 est de 41,7 € HT/m<sup>2</sup>/an, il a augmenté de 6% par rapport à 2011. Depuis 2008, il a augmenté en moyenne de 2,4%.

Malgré l'augmentation de 6%, ce tarif demeure le plus bas des grands ports communautaires (hormis le port Frioul).

Les tarifs applicables aux bateaux en passage sont également votés par le Conseil de Communauté. En 2012, les tarifs sont restés stables :

- Basse saison : 0,55 € HT/m<sup>2</sup>/jour :
- Haute saison : 0,78 € HT/m<sup>2</sup>/jour

#### Nombre de bateaux:

Le nombre de bateaux déclarés est de 565 en 2012.

546 bateaux sont en occupation annuelle, les autres disposent de contrats particuliers (voiliers de traditions, pôle course, bateaux école, bateaux de servitude):

L'occupation du plan d'eau est stable d'une année sur l'autre.

Toutefois, la cohérence entre les sources de données transmises pourrait être améliorée par plus de précisions sur la répartition des postes à flot, bateaux et usagers. . Cela a été sollicité par courrier.

#### Changements de bateaux :

Nombre de changements de bateaux : 23, soit 4% du parc. 33 usagers inscrits sur une liste, attendent l'autorisation de changer de bateaux.

#### Attributions de postes à flot :

Le nombre d'attribution de postes à flot annuels par changement de propriétaire de bateaux a baissé de 22 en 2011 à 15 en 2012, soit 36%. Les recettes idoines perçues des nouveaux membres qui s'acquittent du tarif passager pendant un an, baissent quant à elles de 13,6 %.

Aucune attribution déclarée sur liste d'attente.

Annuel par transfert d'usage	Pôle voiliers de tradition par transfert d'usage	Pôle course
15	3	1

#### Liste d'attente

35 inscrits pour l'obtention d'un contrat d'occupation d'un poste annuel

10 inscrits pour le pôle voiliers de tradition

#### Passage

On constate une instabilité de la fréquentation des passagers du bassin géré par la SNM depuis de début du contrat: forte augmentation en 2008 de 65%, puis diminution en 2009 et 2010 de 7% et 20% puis remontée en 2011 de 17% et enfin en 2012 inflexion conséquente de -59% de la fréquentation. (fréquentation calculée sur la base du nombre de nuitées)

Le délégataire le justifie par une réduction du nombre de postes d'accueil due aux travaux sur 2 pannes, à la baisse de libération des postes par les plaisanciers qui s'absentent moins et à l'occupation des postes libres par les bateaux participant aux régates qui augmentent.

L'année 2012 est marquée par une baisse ou stagnation de la fréquentation des bateaux de passage, accentuée dans le Vieux-Port en raison des travaux de réaménagement.

## **2. Manifestations**

En 2012, dans la continuité des années précédentes, le délégataire a respecté ses engagements contractuels. Le club a en outre organisé ou a été club support, de nombreuses et diverses manifestations qui témoignent de la vitalité du club : 11 régates de rayonnement régional national et international, 3 partenariats socio-éducatifs et une quinzaine d'animations culturelles, festives ou sécuritaires.

L'organisation des manifestations est fortement assumée par des bénévoles membres de la SNM.

Il convient de noter le titre 2012 de 1<sup>er</sup> club français IRC.devant le CNTL par l'Union Nationale de la course au large.

### **3. Economie de la délégation**

#### **3.1 Analyse de l'activité de la délégation via les données du compte de résultat**

##### **3.1.1 Produits**

Les produits de la délégation (produits constituant le chiffre d'affaires ainsi que les autres postes de recettes) s'élèvent à 1 264 920 € soit une diminution des produits de 0,9 % par rapport à 2011.

- *Formation du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 188 k€, soit une diminution de 0,2% par rapport au chiffre d'affaires de 2011. Pour la première fois depuis 2007, le chiffre d'affaires a stagné alors que pour les exercices précédents sa progression était importante (2009 : 8,8% ; 2010 : 4,5 % ; 2011 :12,8 %).

Le montant des recettes issues des redevances d'occupation de postes à flot s'élève à 816 k€ pour l'exercice 2012. Il y a eu une augmentation d'environ 6 % des recettes par rapport à 2011, ce qui est cohérent avec l'augmentation des redevances fixées par la délibération tarifaire intitulée « redevances d'occupations portuaires 2012 ».

Principaux postes de recettes:

- Recettes issues des redevances d'occupation de poste à flot : représentent à 68,7% du chiffre d'affaires de la Société Nautique.
- Recettes issues des redevances « passager futur membre » : représentent à 14,6%
- Recettes issues des redevances des passagers en escale : représentent 5,2%

La diminution du chiffre d'affaires provient d'une diminution des recettes de 17,9 % concernant les participations aux régates, de 13,6 % concernant les recettes « passager futur membre » et de 14,5 % concernant les redevances des passagers en escale. Le montant des redevances des passagers en escale a été de 62 k€ contre 72 k€ en 2011.

- *Les autres postes de produits*

Les autres postes de produits (subvention d'exploitation, reprise sur amortissements, transfert de charges) représentent 76 k€ contre 86 k€ en 2011.

Le total des produits a augmenté de 23% par rapport à l'exercice 2007.

##### **3.1.2 Charges**

En 2012, les charges de la délégation représentent 1 238 k€, soit 4 % d'augmentation par rapport à 2011.

Composition des charges :

- Achat pour les régates : représentent 8,5% sur le total des charges.
- Charges d'entretien des installations portuaires : 9,0%.
- Tous les autres achats et services extérieurs (gardiennage, honoraires, frais de télécommunication, eau, crédit-bail pannes, fournitures) : 28,2%.
- Redevance versée à MPM : 26,6%.
- Charges de personnel : 20,4 %.

L'activité régate est déficitaire à hauteur de 28 k€, toutefois, ce déficit a été réduit de 30% par rapport à l'année 2011.

Les charges ont augmenté en raison des augmentations suivantes:

- Charges d'entretien : s'élèvent à 111 k€, elles ont doublé par rapport à 2011.
- Services extérieurs (crédit-bail): s'élèvent à 67 k€ soit 247% d'augmentation.
- Redevance versée à MPM : d'un montant de 329 k€ soit 10% d'augmentation.

Le total des charges a augmenté de 26 % par rapport à l'exercice 2007, date de début du contrat.

##### **3.1.3 Résultat de l'exercice**

Le résultat net comptable de l'activité de délégation de service public gérée par la Société Nautique de Marseille est de 26 k€. L'activité dégage un bénéfice pour la quatrième année consécutive (90 k€ en 2011, 93 k€ en 2010 et 86 k€ en 2009). Cependant ce résultat a diminué de 71% par rapport celui de l'exercice 2011 car le chiffre d'affaires est resté stable (l'ensemble des produits a diminué) alors que les charges ont augmenté.

Concernant la capacité d'autofinancement de la Société Nautique, elle s'élève à 97 k€ en 2012. Elle était de 180 k€ en 2011, elle a donc diminué de 46%.

### **3.2 Analyse de l'équilibre financier de la délégation via les données du bilan comptable**

A partir du bilan comptable de la DSP gérée par la Société Nautique, un bilan fonctionnel a été réalisé. La réalisation du bilan fonctionnel facilite l'analyse de l'équilibre financier de la structure déléguée, gérée par la Société Nautique.

Cette analyse est réalisée au moyen de trois outils :

- FRNG : fonds de roulement net global
- BFR : besoin en fonds de roulement
- SNT : solde net de trésorerie

#### **3.2.1 Analyse des ressources et emplois durables par le FRNG**

Pour l'exercice 2012, le FRNG de la Société Nautique est positif et s'élève à 265 k€. Le montant des ressources durables (ressources propres et dettes financières stables) est supérieur aux emplois durables (actif immobilisé). La société Nautique a la capacité de financer ses investissements par des ressources durables.

Concernant l'actif immobilisé en 2012, l'actif brut des biens de la DSP c'est-à-dire les biens de retour présents en début de contrat ainsi que les immobilisations acquises entre 2007 et 2012, atteint 779 k€. L'actif immobilisé a augmenté de 9,4% par rapport à 2011. En 2012, le montant de l'actif immobilisé en valeur net s'élève à 358 k€.

Les biens de retour présents en début de contrat ont un degré d'usure de 96 %, ils sont pratiquement totalement tous amortis. Les immobilisations acquises entre 2007 et 2012 présentent un degré d'usure de 38 %. Ces immobilisations sont récentes, il reste donc de nombreuses années avant qu'elles soient totalement amorties. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2012.

En 2011, trois pannes (panne 1 SNM, panne 1 YMC, panne 2 YMC) ont été financées par crédit-bail pour un montant de 408 k€. Ces investissements ne sont pas comptés dans l'actif immobilisé. Des informations supplémentaires ont été demandées par courrier au délégataire afin de réévaluer l'actif immobilisé de la délégation.

#### **3.2.2 Analyse de l'actif et du passif circulant avec le BFR**

Le BFR sert à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise, c'est-à-dire son fonctionnement quotidien hors investissement.

Concernant l'exercice 2012, le montant du BFR est de 60 k€. Ce qui signifie qu'il existerait un besoin de financement à court terme et que le fonds de roulements est mobilisé pour répondre à ce besoin.

Cependant, le montant du BFR est nettement influencé par le montant des valeurs mobilières de placement.

En 2011, le BFR était de 29 k€ en 2011. Il a pratiquement doublé en 2012 et ceci suite à la diminution importante des dettes fournisseurs et des valeurs mobilières de placement.

Dans un courrier, il a été demandé au délégataire de fournir le relevé de portefeuille-titres pour connaître le degré de liquidité des valeurs mobilières de placement ainsi que le justificatif des ventes des VMP entre 2011 et 2012.

#### **3.2.3 Trésorerie**

Le solde net de trésorerie pour l'exercice 2012 s'élève à 204 k€ ce qui correspond au montant des disponibilités. En 2011, il s'élevait à 251 k€. Il y a eu une diminution de la trésorerie de 18,79 % par rapport à 2011. Par rapport au début du contrat, exercice 2007, la trésorerie a augmenté de 2%.

#### **4. Relations financières avec MPM**

La Société Nautique a versé en 2012 une redevance de 329 k€ à la collectivité délégante dont 281 k€ correspondant à la part fixe et le solde à la part variable calculée sur le chiffre d'affaires, à savoir 47 k€ (4% du chiffre d'affaires sont reversés au délégant). Alors que la redevance versée avait augmenté entre 2011 et 2012 de 2,8%, elle a augmenté de 10,5 % entre 2011 et 2012.

L'augmentation est conséquente car la part fixe a été augmentée par voie d'avenant pris le 19 décembre 2012 de 31 k€.

En 2011, la redevance totale versée au délégant comptait pour 25,1% du total des charges. Pour l'exercice 2012, elle représente 26,6 % du total des charges et 27,7% du chiffre d'affaires.

#### **5. Effectif**

En ce qui concerne les effectifs, 7 salariés sont affectés à la DSP, mais certains ne le sont que partiellement, aussi, au total ce sont 5,5 équivalents temps plein qui sont affectés à la DSP.

La SNM estime par ailleurs que la mobilisation des bénévoles est estimée à 319 k€ sans toutefois préciser l'équivalent temps-pleins pour la DSP.

Par rapport à l'exercice 2011, on constate une relative stabilité de l'effectif salarié contre une baisse des effectifs bénévoles.

Effectif total salariés + bénévoles : 11, 8 équivalent temps plein.

#### **V. QUALITE DU SERVICE**

Le registre des réclamations mis à disposition des usagers ne comporte aucune inscription.

Les usagers qui se plaignaient des bateaux des professionnels ont été déplacés à babord de ladite panne pour améliorer la circulation dans le chenal.

Malgré un gardiennage jour et nuit les actes d'incivisme sont encore à déplorer durant la période estivale.

En 2012 aucune nouvelle mesure en faveur de la protection de l'environnement n'a été réalisée.

#### **VI. CONCLUSION GENERALE SUR LA VIE DURANT L'EXERCICE 2012**

Le délégataire a renouvelé son effort dans la communication des informations notamment en termes d'activité, de tarifs, de contrats de sous-traitance, investissements et entretien.

Toutefois, quelques éléments restent encore à fournir tels que : les contrats et tableaux de crédit-bail mobilier et immobilier en cours et anciens, le relevé de portefeuille-titres concernant les valeurs mobilières de placement, le document justificatif des ventes de ces valeurs mobilières de placement entre 2011 et 2012 et les documents justificatifs des emprunts contractés durant des exercices précédents.

Les effectifs sont restés stables.

Concernant l'activité d'exploitation, une stagnation du chiffre d'affaires et une augmentation des charges ont été constatées. Cependant, l'activité reste bénéficiaire (26 k€). La Société Nautique dégage un bénéfice depuis l'exercice 2009. Néanmoins, le bénéfice dégagé a nettement diminué par rapport à l'exercice précédent (90 k€).

L'état des immobilisations reste satisfaisant du fait de l'entretien courant et des investissements réalisés. La société Nautique a la capacité de financer ses investissements par des ressources durables mais également de financer son actif circulant. Le solde net de trésorerie est positif et très élevé (204 k€). Les disponibilités sont suffisantes pour permettre le financement des dépenses à court terme.

La situation de la Société Nautique est saine depuis plusieurs exercices.

Une nouvelle année encore, un nombre important de manifestations sportives et culturelles a été organisé, ce qui témoigne du caractère dynamique du club.

L'activité 2012 a été globalement satisfaisante.